



**ANNEE ACADEMIQUE : 2019 – 2020**

**Examen de fin de semestre**

**Niveau d'études :** Master II

**Epreuve :** Gestion des risques naturels, catastrophes naturels et technologiques

**Enseignant :** Dr ADJAKPA Tchékpo Théodore ; Maître Assistant en Géographie et Environnement/CAMES

**Durée :** 3 h

**Sujet Unique :**

1. Définir les thèmes et expressions : Aléa ; enjeu ; risque ; vulnérabilité ; catastrophe ; résilience ; risque lié au climat. (3, 5pts)
2. Quelles différences faites-vous entre aléas, risques et catastrophes ? (1,5pt)
3. Quels sont les risques liés aux climats que la science permet de prévoir aujourd'hui ? (1pt)
4. Prévention ; Prévision ; Adaptation sont trois moyens de gestion des risques naturels. Décrivez le contenu de chacun de ces moyens en précisant les limites. (4 pts)
5. Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique au Bénin, le gouvernement du pays a initié le 1er juin 2019, la mise en terre de plusieurs hectares d'arbres. Justifiez cet acte du gouvernement et expliquer le rôle de l'arbre dans la lutte contre le réchauffement climatique. (2 pts)
6. Dans le cadre du Programme d'Action du Gouvernement béninois (PAG), il est prévu pour une meilleure gestion des inondations récurrentes observées dans les différentes régions du pays un projet de création d'une agence de gestion des risques et catastrophes pour remplacer les anciennes structures de gestion que sont : Le Comité National de Protection Civile (CNPC) ; le Plan National d'Organisation des Secours (Plan ORSEC) et le Plan de Contingence National.

Pensez-vous que le gouvernement à raison de faire ce choix ?

Si oui justifiez ce choix du gouvernement. (8 points).

**BONNE CHANCE !!!!**